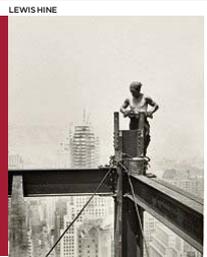


<p>Un prestigieux fonds de photos dévoile ses trésors à l'Élysée</p> <p>Pages 21-23</p>		<p>Jean-Paul Rouve agace et fascine dans <i>Les Tuche</i>, et il adore ça</p> <p>Page 40</p>		<p>Des pièces d'Ikea ont pris de la valeur avec le temps</p> <p>Page 27</p> 
--	---	---	--	--

24 heures



SAMEDI

AVEC
LE GUIDE TV
VIRGINIE EFIRRA
EST DANS BOX
OFFICE LUNDI
SUR RTS UN

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

«C'est vrai, j'aime le prophète Mohamed et le major Davel!»

Ils sont Vaudois et se sont convertis à l'islam et nous expliquent les raisons de leur choix

<p>En Suisse, ils seraient 6000. Six mille à avoir choisi de se convertir à l'islam sur les 400 000 musulmans que compte notre pays (32 000 dans le canton de Vaud). Des conversions qui, souvent, datent d'une époque où le climat était plus pacifié à l'égard de cette communauté. «À partir de 2001, on a commencé à racialis</p>	<p>ser la catégorie religieuse en parlant de musulman plutôt que d'étranger», explique Mallory Schneuwly Purdie, chercheuse au Centre suisse islam et société de l'Université de Fribourg.</p> <p>«J'ai vu une émission sur les prêtres pédophiles: cela m'a fait très mal», explique par exemple Kevin Braichet. Celui</p>	<p>Point fort, pages 2-3</p> <p>Vaud Les musulmans déposeront leur demande de reconnaissance</p> <p>Études «Les musulmans sont bien intégrés mais pas acceptés»</p> <p>qui était catholique a trouvé dans l'islam «ce qui me convenait le mieux, avec sa spiritualité et les codes à observer».</p> <p>Ancienne protestante et militante d'extrême gauche, Lysiane Brahmi a aussi choisi cette voie. «Au départ, ma maman ne voulait plus me voir. Ne pas boire d'alcool n'était pas un problème</p>
---	---	---

Le Jura vaudois cherche des profs de ski



Loisirs La survie des écoles suisses de ski du Jura est assurée par des passionnés bénévoles. La majorité souhaite passer la main, mais la relève se fait désirer. Et les revenus qu'ils en tirent ne leur permettent pas d'en vivre. **Page 7** VANESSA CARDOSO

Vevey
Le PLR exhorte l'Exécutif à cesser son «spectacle affligeant»

Comme la crise au sein de la Municipalité n'est toujours pas résolue, le PLR a tenté de lui mettre la pression lors du Conseil communal. Sans grand succès. **Page 5**

Coûts de la santé
Les médecins vaudois sont remontés contre Alain Berset

Les praticiens ont peu goûté les propos du conseiller fédéral sur leurs revenus. Interview de Philippe Eggmann, président de la Société vaudoise de médecine. **Page 6**

Alimentation
Des antispécistes veulent la fin de l'élevage intensif

En avril, une association lancera une initiative populaire pour faire figurer dans la Constitution l'interdiction de l'élevage industriel. Rencontre avec Meret Schneider, fer de lance de l'opération. **Page 12**

Football
Fabio Celestini détaille les enjeux pour le Lausanne-Sport

L'équipe vaudoise se rend à Lucerne ce samedi en fin de journée. Comment son coach voit-il cette reprise? Quelles sont ses ambitions? Interview. **Page 20**

Crise politique

Dans un climat délétère, le PLR de Vevey exige le retour au calme

La Municipalité n'est pas parvenue à régler ses tensions internes. Le parti tente l'électrochoc avec une liste de questions sèches

Karim Di Matteo

Comme Bastien Schobinger (UDC), plusieurs conseillers communaux de divers partis considèrent que la crise politique qui secoue la Municipalité de Vevey depuis des mois doit rester une affaire interne: «À eux de se débrouiller, ce n'est pas du ressort du Conseil communal.» Du moins tant que le bon fonctionnement de la Commune n'en pâtit pas, ce qui semble être le constat de tous les élus interrogés, à droite comme à gauche.

Le PLR a toutefois fait part de son agacement lors de la séance du Conseil communal de jeudi. Christophe Ming a exhorté la Municipalité à cesser ce «spectacle pathétique, enfantin, affligeant et d'une arrogance sans nom». L'élu PLR revenait sur les ten-

«La Municipalité doit cesser ce spectacle pathétique»



Christophe Ming
Conseiller communal PLR à Vevey

sions qui sévissent entre, d'un côté, les deux municipaux Vevey Libre Michel Agnant et Jérôme Christen, et, de l'autre, la syndique Verte Elina Leimgruber, le PLR Étienne Rivier et le socialiste Lionel Girardin. Le mal est d'ordre politique - notamment dans les épineux dicastères du Logement et de la Culture -, mais aussi personnel. «Le mal est très profond», confie un observateur avisé.

Christophe Ming a appelé l'Exécutif à regagner la confiance des Veveysans: «Celle accordée démocratiquement lors des dernières élections. Nous devons pouvoir compter sur une Municipalité forte. Nous n'avons pas les

moyens qu'un tel climat s'installe.»

Démissions envisagées?

Le texte énumère une liste de questions sèches liées aux éventuels dégâts d'image et au bon fonctionnement de la Ville. La dernière somme comme un avertissement: «Des démissions sont-elles envisagées ou nécessaires pour le futur bon fonctionnement de votre collège municipal?» La syndique s'est refusée à répondre sur le vif et a recouru à son droit de le faire par écrit. Par tant de là, l'interpellateur a exigé «une réponse signée par chaque membre du collège exécutif».

Parler d'une seule voix? La symphonie sera difficile à jouer si l'on en juge par le climat délétère et la stratégie de communication différenciée qui sévit depuis le début de cette affaire dans les deux camps. Les deux communiqués «municipaux» validés et signés par le seul bloc majoritaire - celui du 7 novembre sur l'externalisation de la gestion du parc locatif et celui du 19 décembre annonçant le processus de médiation - l'ont montré. De même que la conférence de presse des deux Vevey Libre du 20 décembre.

La situation est telle que le Conseil d'État a été appelé en arbitre à l'automne. Celui-ci a finalement proposé une médiation, confiée à la préfète de Lausanne, Clarisse Schumacher Petoud.

Mais quelle médiation? Le processus est au point mort après que les deux élus Vevey Libre, convaincus de la partialité de la préfète (qui avait validé le communiqué du 19 décembre), ont refusé d'être entendus.

Le contact peut-il être rétabli? Du côté de la médiatrice et du Conseil d'État, c'est silence radio: «C'est à la Municipalité de répondre à cette question, si elle le souhaite», selon Marco Danesi, porte-parole de Béatrice Métraux, conseillère d'État, cheffe du Département des institutions et de la sécurité.

Séance au potentiel explosif

La séance de jeudi, somme toute tranquille du point de vue de l'ordre du jour, n'a pas laissé poindre des signes de détente. Dans les rangs de la Municipalité, les fronts sont marqués et les visages crispés. La soirée aurait même pu virer à l'aigre avec une série de prises de parole, finalement restées au stade des intentions.

Le municipal Étienne Rivier avait prévu, au nom du trio majoritaire, une présentation en chiffres du parc locatif veveysan, dossier qui avait fait imposer l'Exécutif en novembre. Finalement, le chef des Finances a annoncé réserver ses arguments pour la réponse à l'interpellation de son propre parti. Manœuvre? Non, selon le groupe PLR.

Sa présentation voulait «rétablir la vérité», ce sont ses termes, après les nombreux commentaires parus sur Facebook et l'enquête de 24 heures du 27 janvier. Cette dernière contestait notamment les calculs ayant amené les trois municipaux à faire opter pour une externalisation de la gestion des biens locatifs. Ce faisant, le trio était revenu sur un accord de début de législature conclu avec Michel Agnant.

Selon nos sources, Elina Leimgruber avait, elle aussi, envisagé une prise de parole jeudi. Après discussion avec le bloc Vevey Libre, qui avait déjà préparé une réplique, les choses en sont restées là.

Dans ce contexte, l'exercice d'une réponse à l'unisson s'avèrera délicat. Le rendez-vous est pris pour le vérifier le 15 mars, date du prochain Conseil communal.

Le chiffre



C'est le nombre de tire-fesses ouverts dès samedi matin à la Vallée de Joux (Orient, Le Brassus, L'Abbaye) et à Vaulion. Après une pause forcée due aux conditions météo, il n'y a que le téléski pour débutants de L'Abbaye qui reste fermé. En ski nordique, 86 des 142 km sont à disposition des fondueurs. L'état des pistes est praticable à bon, selon les traceurs. F.R.A.

Succession



Le Centre de neuroprothèses de l'EPFL, basé au Campus Biotech de Genève, change de tête. Stéphanie Lacour, titulaire de la chaire Fondation Bertarelli en technologie neuroprothétique de l'EPFL, succède à Olaf Blanke, qui dirigeait le centre depuis sa création, en 2012. «Le centre est aujourd'hui un acteur majeur de la recherche et de l'application clinique des travaux de l'EPFL en neurosciences et en neuro-ingénierie», indique l'école. E.BZ

PUBLICITÉ



Aucun médecin installé ne gagne 1 million par an grâce aux prestations de l'assurance obligatoire et aux primes!

La Société vaudoise de médecine (SVM) qui regroupe près de 3'500 médecins a pris connaissance avec consternation des propos du conseiller fédéral Alain Berset au 19H30 de la RTS du 29 janvier 2018. Dans le canton de Vaud comme dans toute la Suisse, aucun médecin installé ne peut disposer d'un revenu d'1 million de francs sur la base des prestations à charge de l'assurance maladie obligatoire, financées par les primes. Sur Vaud, selon la SVM, le chiffre d'affaires moyen des cabinets médicaux était de 422'000 CHF en 2016. Une fois les charges déduites, le montant disponible pour la rémunération des médecins installés est inférieur à 50% du chiffre d'affaires.

Les primes augmentent plus vite que les coûts des soins!

La part du financement des coûts globaux à charge de l'assurance obligatoire est passé de 26.8% en 1995 à 35.4% en 2015. Ce transfert continu de la charge financière vers les primes d'assurance maladie obligatoire est principalement dû au transfert de prestations réalisées au cours d'hospitalisations vers l'ambulatoire qui est entièrement à charge des primes d'assurance maladie. Il résulte également du développement des soins permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes. Ce transfert permet aux cantons de réaliser des économies considérables sur leur part de financement des hospitalisations (55%), qui sont systématiquement passés sous silence.

Des solutions innovantes!

Soucieux de préserver la qualité et l'accessibilité des soins, les médecins travaillent avec les autres partenaires du domaine de la santé à des solutions innovantes destinées à limiter la hausse des coûts des soins et des primes d'assurance maladie.

Plus d'informations sur www.svmed.ch

Santé

«Si Alain Berset pouvait nous sortir des chiffres sérieux...»

Le président de la Société vaudoise de médecine répond aux propos du conseiller fédéral sur les revenus des médecins

Renaud Bournoud

En matière de coûts de la santé, la question de la rémunération des médecins échauffe vite les esprits. La brutale hausse des primes annoncée cet automne a encore fait monter la tension d'un cran. Dans ce contexte, les propos du ministre de la Santé, Alain Berset, sur des salaires à 1 million passent particulièrement mal. Les praticiens sont furax. Comme en témoigne l'encart publicitaire figurant dans ces pages, ils lancent ces jours une grande offensive de communication afin de protester contre les affirmations du conseiller fédéral. Interview de Philippe Eggmann, président de la Société vaudoise de médecine.

Vous contestez vivement les chiffres avancés par le conseiller fédéral Alain Berset. Quels sont les vôtres?



Philippe Eggmann
Président de la Société vaudoise de médecine

Selon nos données, le chiffre d'affaires moyen des cabinets dans le canton de Vaud s'élevait à 422 000 fr. en 2016. Pour arriver au revenu du médecin, il faut enlever plus de la moitié de cette somme pour les charges. À noter que le chiffre d'affaires moyen a peu évolué en dix ans.

Alain Berset est censé être un spécialiste des coûts de la santé, vous aussi. Comment expliquez-vous un tel différentiel dans vos chiffres?

Pour commencer, M. Berset mélange allègrement chiffre d'affaires et salaires. Ensuite, une part probablement importante des revenus très élevés de certains médecins hautement spécialisés et expérimentés vient des assurances complémentaires. Il ne faut pas négliger non plus les paiements directs de la clientèle internationale ou de certains patients qui paient de leur poche. Mais nous serions heureux si M. Berset pouvait nous sortir des chiffres sérieux, plutôt que de nous jeter à la

tête un ou deux cas exceptionnels.

Cela n'illustre-t-il pas l'opacité qui règne autour des revenus des médecins?

Dans ce pays, il est toujours difficile d'en parler. L'Office fédéral des assurances sociales, qui dépend de M. Berset, a interdit dès 2013 la publication des revenus médicaux par la Fédération des médecins suisses. Cependant, il n'y a pas tant d'opacité que l'on veut nous faire croire. Concernant l'assurance obligatoire, les tarifs sont publics. Il s'agit du fameux TarMed.

D'où viennent vos chiffres?

Une grande partie des cabinets indépendants nous transmettent leurs données de facturation concernant l'assurance obligatoire. Les chiffres reposent sur environ 1300 cabinets.

Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer qu'aucun médecin installé ne peut bénéficier d'un salaire de 1 million à la charge de l'assurance-maladie obligatoire?

C'est simple: pour avoir un revenu de plus de 1 million, il faut dégager un chiffre d'affaires de plus de 2 millions. Avec TarMed, qui est une tarification au temps de tra-

vail, les journées sont trop courtes pour y arriver. Ce n'est pas possible.

Comment expliquez-vous que les primes augmentent plus rapidement que les coûts de la santé?

Entre 1995, date d'entrée en vigueur de la LAMal, et 2015, le financement à la charge de l'assurance obligatoire dans les coûts des soins est passé de 26,8% à 35,4%. C'est le résultat du transfert toujours plus important de l'activité hospitalière vers l'ambulatoire. Or, les soins stationnaires sont pris en charge à hauteur de 55% par les cantons. À l'inverse, les soins ambulatoires sont facturés à 100% à la LAMal. Que font les cantons avec ces économies réalisées? J'aimerais aussi de la transparence de leur part.

Le conseiller d'État Pierre-Yves Maillard n'a pas été beaucoup plus tendre avec vous sur cette question des salaires. La confiance est-elle rompue?

Je ne vous cache pas que depuis quelque temps, cela devient plus tendu. Mais il y a toujours une offre de dialogue. Nous sommes disposés à chercher des solutions conjointes pour optimiser le système de santé.

Alain Berset a dit

La polémique est partie d'une interview que le conseiller fédéral Alain Berset a donnée à la RTS en marge de la 5e Conférence nationale Santé2020 qui s'est tenue à Berne le 29 janvier dernier.

Voici l'intégralité des propos du ministre diffusés au 19:30: «Il n'y a pas de transparence autour des salaires des médecins. Quand Mauro Poggia (ndlr: conseiller d'État genevois responsable de la Santé) parle de salaires qui peuvent dépasser le million par année pour un médecin spécialiste, il faut que l'on se rende compte de quoi on parle. Cela veut dire jusqu'à 80 000 francs, voire 90 000 francs de salaire mensuel payé par les primes. Avec la révision de TarMed, le Conseil fédéral a voulu freiner cette évolution. De tels salaires ne sont pas acceptables. Certes, les médecins doivent faire beaucoup d'études, leur engagement est conséquent, mais l'on ne peut pas justifier un salaire pareil sur le dos des gens qui paient des primes.»

La Société vaudoise de médecine demande au ministre de la Santé de se rétracter publiquement.

Si j'étais un rossignol
par Gilbert Salem

Bobards d'autrefois, fake news actuelles

«Mentir, c'est pas bien!» disait à Marion son grand-oncle Adrien de Ferlens. La blondinette refusait de goûter à la soupe aux pois: «C'est trop jaune, il y a une araignée dedans.» Oh, la menteuse! Or il y en avait bien une, mais en cellulose, comme on en vendait à la rue de Bourg, chez Franz Carl Weber. Et c'est elle qui l'avait placée dans l'assiette, afin de montrer qu'à 6 ans on peut transformer la vérité sans la trahir. De cette anecdote d'il y a trente ans, Marion se souvient, en mère de famille enjouée, comme d'une révolte idiote envers ses parents, qui n'étaient pas dupes. Le vieil Adrien s'en amusait en sa moustache cheue. «C'était un mensonge de

«Ces fausses nouvelles ne sont pas nées de la dernière pluie numérique»

Un Chappuis de Rivaz 2^e homme de l'Office fédéral de l'agriculture

Confédération Jean-Marc Chappuis est nommé sous-directeur de l'OFAG. Il succédera à Dominique Kohli en août

Le fils d'un vigneron vaudois sera le 2e homme de l'Office fédéral de l'agriculture. Jean-Marc Chappuis, 50 ans, a été nommé à la tête de

l'unité de direction Systèmes de connaissances, technologies et affaires internationales. Il succédera à Dominique Kohli, qui prend sa retraite, et siégera au comité de direction de l'OFAG en qualité de sous-directeur dès le 1er août 2018.

Jean-Marc Chappuis a grandi à Rivaz et vit encore aujourd'hui en famille dans la plus petite commune du pays. Fils aîné de l'ancien



Jean-Marc Chappuis
Conseiller en politique agricole au DEFR

syndic et vigneron Vincent Chappuis, l'ingénieur agronome EPFZ est au bénéfice d'un doctorat en économie agricole. Il a notamment

travaillé sur les AOC et les interprofessions. Des vignes familiales, il se souvient d'y être «beaucoup allé quand on était gamins! C'est mon frère qui a repris le domaine, ma sœur y était prête aussi.»

Engagé au Secrétariat général du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) depuis 2012, il est conseiller en politique agricole

auprès du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Il est également rapporteur pour le compte de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays. Il a assumé diverses tâches à l'OFAG depuis 2001, dans le domaine de la promotion de la qualité et des ventes, et dans celui des marchés et affaires internationales. **Cécile Collet**

gamine, inoffensif. Aujourd'hui, celui des adultes est méchant. Ils calmement en lançant de fausses nouvelles sur les réseaux pour causer du mal à tout le monde.»

Ces fausses nouvelles ne sont pas nées de la dernière pluie numérique. En 1969, elles avaient empoisonné la France gaullienne par une rumeur d'Orléans, aux relents antisémites et narrant des rapt de femmes dans des cabines d'es-sayage. Les informations circulaient alors «de bouche-à-oreille, en dehors de la presse, de l'affiche, même du tract ou du graffiti», explique le philosophe Edgar Morin. Quand elles étaient fallacieuses, on les appelait bobards, cancans, ragots, légendes malveillantes...

A présent, elles s'éparpillent un peu partout via nos ordinateurs et smartphones, et troquent la langue de Voltaire contre celle d'un Steve Jobs... On ne parle plus de bobards - une tournure éculée qui fut souvent en usage dans la propagande vichyssoise - mais de fake news, un terme anglo-américain «à la sauce d'Emmanuel Macron». Ce président audacieux voudrait les bannir du tout-à-l'égoût du Web. Le fulminant ex-banquier, devenu météore politique, maîtrise mieux le français que tous ses prédécesseurs élyséens. Mais on dit qu'il imposerait à ses proches collaborateurs un sabir pragmatique et futuriste, où le «digital» d'outre-Atlantique y supplante son synonyme francophone «numérique». Et aux vieux clochards et clochardes qui dorment sous des ponts de la Seine, en habits râlés et sales et à cheveux argentés, il promettrait sans cynisme un programme salvateur appelé «The Silver Economy»!

PUBLICITÉ



JE VOTE NON À NO BILLAG LE 4 MARS!
Martha Keller, actrice et metteuse en scène

«Non, je ne veux pas que la Suisse accepte l'initiative No Billag, qui ne fait que des perdants.»

NON!
à No Billag
non-nobillag.ch

Parlons théologie autour de «lunches-conférences»

Religion

La Société vaudoise de théologie change de formule. Le premier séminaire a mis l'accent sur l'apport de petites réunions au sein de l'Église

«Nous expérimentons cette année les lunches-conférences», annonce Alain Viret, président du comité de la Société vaudoise de théologie. Les années précédentes, les quatre conférences annuelles se déroulaient en matinée. «Nous avons mis en place une nouvelle formule afin de permettre aux personnes qui travaillent de nous rejoindre à la pause de midi», explique Elio Jaillat, membre du comité.

Dans la salle de paroisse de l'église Saint-Laurent, au cœur de Lausanne, Vincent Demaurex a ouvert le premier séminaire, jeudi, par une réflexion sur les «groupes de maison», de petits rassemblements de chrétiens hors des célébrations habituelles. «La vie communautaire n'est pas un but, mais le fondement de l'Église.» Pourtant, les paroisses sont confrontées à une baisse im-

portante du nombre de fidèles. «Les petits groupes représentent une réponse au besoin de liberté mais aussi de partage de l'individu contemporain», constate l'étudiant en théologie, qui a consacré tout un travail à cette problématique. Mais ne sont-ils pas une menace de fragmentation de l'Église? Au contraire.

Selon Vincent Demaurex, qui a repris des études après une formation initiale en informatique, «ils sont une source de renouveau pour l'Église, car ils permettent de faire le lien entre l'individu et l'institution». Il pointe également la diversité des formes de ces réunions. «Certaines sont ouvertes à tous, d'autres électives. Ces dernières, basées sur des critères de similitude, par exemple des hommes retraités mariés, permettent de développer une forte cohésion, la confiance mutuelle entre les participants et de vivre l'expérience de la fraternité. Je pense que la paroisse doit se penser comme un réseau de petits groupes. Il est donc important d'en encourager la création sous toutes ses formes.»

Protestinfo

Le chiffre



C'est, en millions, le nombre de nuitées enregistrées en 2016 dans les hôtels et établissements de cure du canton de Vaud. En première place viennent les clients suisses, avec 1,27 million de nuitées, selon la dernière édition de l'Annuaire statistique du canton de Vaud. Les Français ont passé 276 000 nuits dans les hôtels vaudois et les Allemands 136 000. M.S.L.

Retraites

Syndicats et Conseil d'État unis

Comme attendu, les trois fédérations syndicales ont accepté jeudi le principe de signer un courrier commun avec le Conseil d'État au sujet de la recapitalisation de la caisse de pensions. Cette lettre adressée au conseil d'administration de la caisse demande le retrait du plan de financement 2019 et le maintien des conditions actuelles jusqu'en 2022. **R.B.**

